

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

AR Prefecture

016-211603410-20260210-DE VILLE DE SAINT-MICHEL (CHARENTE)  
Reçu le 10/02/2026

L'an de ~~ix~~ mil vingt-six, le neuf Février, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-MICHEL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame GODICHAUD Fabienne, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 21

Date de Convocation du Conseil Municipal : Deux Février 2026

**ETAIENT PRESENTS** : Mmes. Mariam BOUGETTE – Hélène CUSTODIO – Sarah GHEYSEN - Fabienne GODICHAUD – Maryline LABROUSSE – Françoise LEBLANC - Roselyne MALHOUROUX - Françoise PINAUD - Agnès PREVOST – Vanessa STANOWSKI

MM - Jean-Luc BONNENFANT - Stéphane CHAPEAU - Roland COSTE - M Luc CROUZEAUD-CHABRELY - Gérard GARNON - Dominique JOUBERT - Alexis PLAUD

**PROCURATION** : M Dominique IMBERT à Hélène CUSTODIO

**ABSENTS EXCUSÉS** : Mme Christelle BEAUMATIN – Mme Gisèle LOVIAT - M. Romaric CHARRIER

**SECRETAIRE DE SEANCE** : M GARNON Gérard

**OBJET : AIDE FIPHFP / GREGOIRE ALHERITIER**

Madame le Maire, précise à l'Assemblée que la Maire de Saint-Michel s'est engagée à monter un dossier pour l'agent M Grégoire ALHERITIER auprès de la FIPHFP, afin qu'il puisse bénéficier d'un appareillage auditif.

L'aide accordée transitera sur le compte bancaire de la Mairie.

Après réception, cette aide sera reversée sur le compte du bénéficiaire soit M Grégoire ALHERITIER (Mandat au compte 678 : Autres charges exceptionnelles).

**Le Conseil Municipal, Après délibération,  
VOTE : Pour : 18 - Contre : 0 - Abstention : 0**

- Décide à l'unanimité de la restitution de l'aide accordée au bénéficiaire.

Ville de Saint-Michel

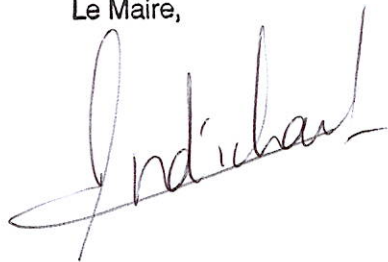
Récépissé Préfecture

Le 10/02/2026

Publié le 10/02/2026

Certifié exécutoire

Le Maire,



Fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Pour Copie conforme.

Au registre sont les signatures.

Le 10/02/2026,

Le Maire,

